



ENSEIGNEMENT PUBLIC VITICOLE DE LA CHAMPAGNE

AVIZE

Les années collège, la formation initiale pour découvrir les métiers et réussir son orientation professionnelle

La classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole en formation initiale scolaire



Métiers de la nature et de l'environnement

www.les-enfants-de-la-viti.com

Les années collège, la formation initiale pour découvrir les métiers et réussir son orientation professionnelle

La classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole en formation initiale scolaire

Objectif général de la formation

Cette classe permet une première initiation des jeunes intéressés par les secteurs professionnels. Elle s'appuie sur des pédagogies différenciées centrées sur l'activité concrète des élèves (mise en situation, travaux dirigés, travaux pratiques, mise en place de projets, réalisation des projets, études de cas, rencontres de professionnels et acteurs du territoire...).

Conditions d'accueil

~ L'accès à la classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole est possible, à la demande des familles, pour tous les élèves issus d'une classe de 4^{ème} de collège.

~ Un suivi individualisé est établi dès l'entrée en formation. L'équipe pédagogique choisit pour chaque élève un adulte référent.

~ Les heures d'aide individualisée permettent d'organiser une mise à niveau ou un soutien des élèves selon leurs difficultés sous forme d'un tutorat individuel ou par petits groupes.

~ Les heures de vie de classe permettent tout au long de l'année au professeur principal, aux membres de l'équipe pédagogique et de la vie scolaire de définir, affiner et affirmer le projet de poursuite scolaire.

Modules d'enseignements et objectifs de formation

~ Enseignement général

M1 - Français : l'élève acquiert la maîtrise des discours dans le cadre de communications orales et écrites.

M2 - Langue vivante étrangère : les compétences en langues étrangères (écouter, parler, lire et écrire) sont développées et replacées dans un cadre pratique.

M3 - Histoire-Géographie : vise à donner aux futurs citoyens les moyens de se situer dans le temps et l'espace afin de comprendre le monde dans lequel ils vivent.

M4 - Mathématiques : les élèves acquièrent les outils leur permettant de suivre avec profit les enseignements des disciplines scientifiques et technologiques.

~ Enseignement de la vie sociale et culturelle

M5 - Education Physique et Sportive : vise à développer les compétences et connaissances motrices des élèves.

M6 - Education à la santé et à la sexualité : vise à accompagner le développement personnel de l'adolescent.

M7 - Education du consommateur : vise à rendre l'adolescent responsable dans ses actes d'achats.

M8 - Education Socio-Culturelle : permet l'initiation par des approches civiques et par des pratiques d'expression, à la compréhension de l'environnement social et culturel.

~ Enseignement de la technologie, des sciences, de la découverte professionnelle et des métiers

Le module de découverte professionnelle a pour objet de permettre à chaque élève de bénéficier d'une première initiation en vue de définir et d'élargir son projet d'orientation scolaire et professionnel. L'exploitation viti-vinicole de l'établissement servira de support.



Les années collège, la formation initiale pour découvrir les métiers et réussir son orientation professionnelle

La classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole en formation initiale scolaire

M9 - Outils informatiques et de communication : initiation aux outils informatiques et multimédias.

M10 - Biologie-Ecologie : acquisition de connaissances pour comprendre les organismes vivants et leurs milieux.

M11 - Sciences Physiques et Chimie : compréhension des phénomènes liés à notre environnement.

M12 - Découverte professionnelle : la diversité des métiers est présentée en relation avec les thèmes suivants : la plante, les matériaux ou l'énergie et la transformation des produits agricoles.

~ Horaires hebdomadaires d'enseignement

	Disciplines	Cours	Travaux Pratiques / Travaux Dirigés
Enseignement général	Français	3,5	
	Langue vivante étrangère 1	2	
	Histoire-Géographie	2,5	
	Mathématiques	3	
Enseignement de la vie sociale et culturelle	EPS	3	
	Education Socio Culturelle	2	
	Economie Sociale et Familiale	1	
Enseignement de la technologie, des sciences, de la découverte professionnelle et des métiers	Informatique		1
	Biologie-Ecologie	1,5	
	Sciences Physiques et Chimie	2	
	Viticulture, Œnologie, Agroéquipements	3	4 (activités pluridisciplinaires)
Activités pluridisciplinaires		4	

Stages de formation

Deux types de stages sont mis en place :

~ Stages collectifs :

- temps de l'accueil : dès la rentrée scolaire, un temps est consacré à la présentation de l'établissement et des acteurs internes et externes à l'établissement (mairie, services communaux, professionnels de la filière...). C'est un moment privilégié pour l'élève de s'intégrer à son nouvel établissement ;

- santé et sexualité

~ Stages individuels :

stages en entreprises de 2 semaines. L'initiation entamée dans le module de découverte professionnelle est poursuivie dans des entreprises ou organismes. (Février et Avril)

Epreuves du Diplôme National du Brevet



Les années collège, la formation initiale pour découvrir les métiers et réussir son orientation professionnelle

La classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole en formation initiale scolaire

A la rentrée 2010, les établissements d'enseignement du Ministère de l'Agriculture introduisent l'enseignement et l'évaluation obligatoire de l'histoire des arts et l'évaluation de la maîtrise des sept compétences du socle commun du niveau 3.

Ces éléments modifient les conditions de délivrance du Diplôme National du Brevet et introduisent 5 éléments principaux :

- a) la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, palier 3 ;
- b) la note obtenue à l'oral d'histoire des arts ;
- c) les notes obtenues à l'examen du brevet (épreuves terminales du mois de juin) ;
- d) les notes de contrôle continu obtenues en cours de formation ;
- e) la note de vie scolaire.

Le diplôme national du brevet est attribué aux candidats ayant validé le socle commun de connaissances et de compétences et obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10 résultant de la division de la somme des notes obtenues selon les modalités décrites aux b), c), d) et e) par le total des coefficients attribués à chacune de ces notes. Des mentions sont attribuées conformément à l'article D. 332-20 du code de l'éducation.

Les poursuites d'études

Les élèves à travers la découverte de secteurs d'activités vont rapidement se former à un métier et préparer un CAPA (Ministère de l'Agriculture) ou un CAP (Education Nationale), un baccalauréat Professionnel en 3 ans (ministères de l'Agriculture ou de l'Education Nationale)

Autres modalités

~ De plus, dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière au collège, l'élève sera présenté aux épreuves de l'ASSR 2^{ème} niveau. Cette attestation est obligatoire pour l'inscription à l'épreuve théorique du permis de conduire.



Lycée Viticole de la Champagne - 13 rue d'Oger - 51190 Avize

Tél. +33 (0)3 26 57 50 42 - Fax +33 (0)3 26 52 96 54

legta.avize@educagri.fr

Vos contacts : Stephen Bonnessœur, Directeur - Jean Louis Briffot, Directeur adjoint

